

No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2018

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ, TENUE À LA SALLE GILLES-MOREAU LE 3 JUILLET 2018

Membre(s) présent(s) : Claude Caron, Marie Diament, Jacqueline Poirier et Vincent More

Membre(s) absent(s) : Suzette de Rome, Emmanuelle Garnaud et Stéphane Fraser

Tous formant quorum sous la présidence de Vincent More, maire

Est aussi présente : Line Petitclerc, directrice générale / secrétaire-trésorière

1. Mot de bienvenue à l'assemblée

La séance débute à 19:35 avec le mot de bienvenue à l'assemblée par Vincent More, maire.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE la lecture de l'ordre du jour de la présente séance a été faite à l'assemblée;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'est apportée par le conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Marie Diament et Claude Caron respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

2018-07-174

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juin 2018

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie dudit procès-verbal, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa lecture lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification n'a été apportée par le conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Marie Diament et Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

2018-07-175

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance du 4 juin 2018.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

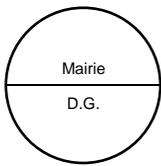
4. Information de la mairie

Nous avons une nouvelle directrice générale, Line Petitclerc, en poste depuis le 23 juin. Nous avons fait une première plénière avec elle et, tout s'est bien passé; nous espérons la garder longtemps. Louis Breton a passé en revue et a examiné avec attention les règlements d'urbanisme avant de quitter. Nous serons ainsi prêts à reprendre le processus d'adoption de ces règlements.

Vincent More, le maire, est allé à une rencontre à Rivière-du-Loup pour faire la connaissance du nouvel évêque de Kamouraska, Monseigneur Pierre Gaudreault, en compagnie des autres maires de la région.

5. Information des conseiller(ère)s

Jacqueline Poirier a eu une rencontre intéressante avec les membres de Patrimoine et Culture cette semaine. Les finances vont bien; la soirée d'ouverture en mars a rapporté 1073 \$. L'exposition « les grandes vacances » est en place pour l'été, cette exposition a été montée par le Musée du Bas-St-Laurent. L'école de l'Anse s'appellera dorénavant la Petite école de l'Anse et une oriflamme sera installée sur le bord de la route du Fleuve pour que l'école soit plus visible par les passants.



No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2018

ADMINISTRATION ET GESTION MUNICIPALE

6. Espace villégiature

La campagne électorale est une bonne période pour faire nos représentations au sujet de ce projet important pour notre municipalité. Nous sommes toujours en recherche de financement pour boucler le projet.

7. Aéroport de Rivière-du-Loup

Nous avons rencontré la mairesse de Rivière-du-Loup qui nous a parlé de son projet d'investissement dans les infrastructures de l'aéroport de Rivière-du-Loup. La ville de Rivière-du-Loup est propriétaire des terrains sur lesquels l'aéroport de RDL est situé, mais l'aéroport est situé sur le territoire de Notre-Dame-du-Portage.

Il s'agit d'un projet pour la grande région tant pour la MRC de Rivière-du-Loup que pour les autres MRC autour. Ce serait intéressant que le financement vienne de cette grande région. Ce sera un dossier à suivre dans les prochaines années.

8. Demandes salariales des sauveteurs et aide-sauveteurs et analyse

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de la part des sauveteurs pour améliorer leurs conditions salariales;

CONSIDÉRANT QUE la prise en compte de la formation n'avait peut-être pas été considérée d'une façon pleine et entière dans l'établissement de l'échelle salariale;

CONSIDÉRANT que les échelles salariales des municipalités autour sont un peu plus généreuses que celles que nous offrons;

CONSIDÉRANT que les heures de formation sont remboursées pour les employés saisonniers du camp de jour (formation d'une durée de 16 heures);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé Marie Diament et Claude Caron respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

2018-07-176

QUE le conseil municipal autorise le remboursement de 33 1/3 % des heures de formation nécessaires pour occuper les postes de sauveteurs et aide-sauveteurs aux conditions suivantes :

- La compensation financière offerte sera à hauteur de 14 heures pour les assistants-sauveteurs et 32 heures pour les sauveteurs au taux horaire de 12 \$.
- Cette compensation sera payée à la fin de la période estivale à tous les sauveteurs et assistants-sauveteurs qui auront complété leur contrat d'emploi estival.

9. Pétition de résidents pour un Internet de qualité

ATTENDU QUE le conseil municipal a reçu une demande de certains citoyens pour que la municipalité intervienne afin d'obtenir un service Internet de qualité;

CONSIDÉRANT QUE le réseau actuel ne fournit qu'un rendement entre 0.760 MG et 3.00 MG dans les résidences du 940 au 1120, route de la Montagne;

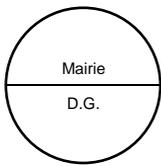
CONSIDÉRANT QUE ces résidences ont besoin d'un réseau aussi performant que le reste de la population de Notre-Dame-du-Portage et répondant à tous leurs besoins autant professionnels que personnels;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Jacqueline Poirier et Marie Diament respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

2018-07-177

QUE le conseil municipal considère qu'il y a lieu d'intervenir et mandate Line Petitclerc directrice générale à faire le nécessaire auprès des fournisseurs de réseaux afin d'améliorer le réseau Internet actuel dans ce secteur et à faire des représentations auprès du député fédéral.



No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2018

10. Adoption du règlement modifiant le règlement sur le traitement des conditions de travail des employés municipaux

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite modifier le règlement numéroté 2018-03-381 et intitulé « Règlement sur le traitement des employés municipaux » afin de rendre les conditions de travail plus attractives face à la concurrence actuelle sur le marché de l'emploi;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné aux fins du présent règlement à la séance du 4 juin à la salle Gilles-Moreau, conformément à la loi et que le projet de loi a été déposé à cette occasion;

CONSIDÉRANT QU'une présentation dudit projet de règlement a été faite à l'assemblée, afin de présenter l'objet, la portée et le coût;

CONSIDÉRANT QUE des copies étaient disponibles pour le public depuis l'avis de motion, conformément au Code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Marie Diament et Claude Caron respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

2018-07-178

QUE le conseil municipal adopte le règlement numéroté 2018-05-383 et intitulé « Règlement modifiant le règlement sur le traitement et les conditions de travail des employés municipaux ».

11. Demande d'achat d'une partie ou de la totalité d'un terrain municipal de Jean-Marc Pelletier

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande d'achat d'une partie ou de la totalité du terrain municipal dont le matricule est le 7192 97 8202;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite conserver les terrains municipaux pour le développement de son offre en loisirs dans le secteur du Chalet des sports;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Jacqueline Poirier et Claude Caron respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

2018-07-179

QUE le conseil municipal mandate Line Petitclerc de communiquer son refus de vendre une partie ou la totalité du terrain dont le matricule est le 7192 97 8202.

12. Demande d'achat de Louis Lapointe et Solange Fournier d'une partie ou de la totalité d'un terrain municipal

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande d'achat d'un terrain municipal dont le matricule est le 7192 97 8202;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite conserver les terrains municipaux pour le développement de son offre en loisirs dans le secteur du Chalet des sports;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Claude Caron et Marie Diament respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

2018-07-180

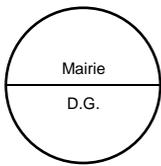
QUE le conseil municipal mandate Line Petitclerc de communiquer son refus de vendre une partie ou la totalité du terrain dont le matricule est le 7192 97 8202.

13. Adoption du règlement concernant l'autorisation à certaines personnes à délivrer des constats d'infraction

ATTENDU qu'à la suite de l'entente avec la cour municipale commune de la ville de Rivière-du-Loup, ce conseil juge opportun de revoir la liste des personnes pouvant être autorisées à donner des constats d'infraction pour toute infraction à l'une des dispositions d'une loi, d'un règlement, d'une résolution ou d'une ordonnance du conseil, du Code de la sécurité routière ou d'un règlement adopté sous son empire;

ATTENDU que l'article 147 du Code de procédure pénale prévoit que la municipalité doit donner une autorisation écrite afin de délivrer un constat en matière duquel elle est poursuivante;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné aux fins du présent règlement à la séance du 4 juin à la salle Gilles-Moreau, conformément à la loi et que le projet de loi a été déposé à cette occasion;



No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2018

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie dudit projet de règlement et qu'ils en ont pris connaissance;

CONSIDÉRANT QUE Line Petitclerc a fait la présentation dudit projet de règlement à l'assemblée et que des copies sont disponibles pour le public depuis l'avis de motion, conformément au Code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Marie Diament et Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

2018-07-181

QUE le conseil municipal adopte le règlement numéroté 2018-06-384 et intitulé « Règlement concernant l'autorisation à certaines personnes à délivrer des constats d'infraction ».

14. Correction de la résolution pour la présentation du code d'éthique et déontologie des élu(e)s municipaux

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie dudit procès-verbal, qu'ils en ont pris connaissance et renoncent donc à sa lecture lors de la présente séance;

CONSIDÉRANT QU'une modification a été apportée par le conseil municipal à la résolution 2018-01-08 de la séance du 15 janvier 2018 pour indiquer qu'Emmanuelle Garnaud a fait une présentation du projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Claude Caron et Marie Diament respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2018-07-182

QUE le conseil municipal adopte la modification indiquée au procès-verbal de la séance du 15 janvier 2018.

15. Embauche du stagiaire pour 10 semaines (26 juin au 29 août 2018)

ATTENDU QUE la municipalité a embauché Thierry Côté comme stagiaire non rémunéré pour une période de 10 semaines, du 9 avril au 15 juin 2018;

ATTENDU QUE Thierry Côté pouvait être embauché comme aide-journalier par la suite, soit du 26 juin au 29 août, selon son évaluation et avec approbation;

CONSIDÉRANT que le stagiaire a donné un rendement satisfaisant pendant son stage;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Marie Diament et Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2018-07-183

QUE le conseil municipal mandate le maire, Vincent More, et la directrice générale, Line Petitclerc, à signer le contrat de travail de Thierry Côté pour la période du 26 juin au 29 août comme aide-journalier en ces termes.

16. Participation au colloque de zone de l'ADMQ

ATTENDU QUE la municipalité participe de nouveau au colloque de zone Bas Saint-Laurent Ouest de l'ADMQ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit choisir un représentant municipal pour y participer;

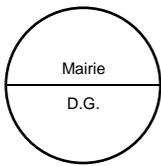
EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Marie Diament et Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2018-07-184

QUE le conseil municipal délègue Line Petitclerc, directrice générale et Nadine Caron, secrétaire-trésorière adjointe, à participer au colloque de zone Bas Saint-Laurent de l'association des directeurs municipaux du Québec.

COMMUNICATION, RELATION SOCIALE ET POLITIQUE



No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2018

Projet pour le site Internet de la municipalité avec la MRC

ATTENDU QUE la MRC entend faire développer des bonifications aux sites Web municipaux;
ATTENDU QUE plusieurs municipalités se sont montrées intéressées par ces modules, permettant ainsi d'avoir un coût intéressant;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité serait intéressée par le module de communication, le module des loisirs et le module de réservation en ligne;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Marie Diament et Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres présents,

2018-07-185

QUE le conseil municipal autorise la dépense d'au plus de 1 500 \$ et la signature d'une entente avec Django Blais pour le développement de modules de bonification du site Web de la municipalité permettant l'ajout d'un module de communication, d'un modèle d'inscription en ligne pour les loisirs et d'un module de réservation en ligne si le développement en question permet le lien entre le logiciel de gestion CIM que la municipalité utilise et les modules.

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

17. Suivi du Comité consultatif en urbanisme (CCU)

874, route du Fleuve (PIIA aménagement cour latérale arrière)

ATTENDU QUE la demande consiste à implanter une section de clôture de type intimité derrière la résidence et près de la limite latérale Est;

CONSIDÉRANT QUE les travaux respectent l'ensemble des objectifs et critères du PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande telle quelle;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Claude Caron et Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

2018-07-186

QUE le conseil municipal autorise les travaux tels que demandés.

429 route du Fleuve (PIIA aménagement d'espace libre)

ATTENDU QUE la demande consiste à la plantation d'une haie de cèdres en façade de la propriété, la longueur estimée est de ± 41 m alors que la façade est de 51.82m;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a déjà été présentée au comité CCU et, que faute d'information, aucune recommandation positive n'a pu être faite au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a déposé un nouveau plan sommaire d'aménagement de la cour avant en y intégrant des arbres et végétaux et qu'il est venu présenter son projet lors de cette rencontre;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a procédé à l'analyse de cette demande selon les critères applicables à l'aménagement des espaces libres entre les bâtiments;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ne respectent pas l'ensemble des critères et objectifs du PIIA;

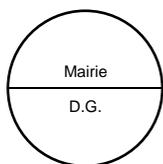
CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande avec les modifications suivantes : intercaler des arbres et arbustes en talle derrière la haie de cèdres et de les espacer de plus ou moins 6 mètres afin de réduire l'apparence linéaire de cette haie de cèdres;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Jacqueline Poirier et Marie Diament respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

2018-07-187

QUE le conseil municipal autorise les travaux avec les modifications suivantes : intercaler des arbres et arbustes en talle derrière la haie de cèdres et de les espacer de plus ou moins 6 mètres afin de réduire l'apparence linéaire de cette haie de cèdres.



No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2018

18. Candidature pour le CCU

ATTENDU QU'il y a un siège vacant au CCU depuis la démission de Sylvie Pomerleau;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la candidature de France Paquin;
EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Marie Diament et Claude Caron respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

2018-07-188

QUE le conseil municipal nomme France Paquin comme membre du CCU pour terminer le mandat du siège no 6 qui se termine en décembre 2018.

19. Demande pour la vente de produits maraîchers au Parc de l'Anse

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de l'entreprise d'économie sociale *La Manne Rouge, je récolte* pour obtenir l'autorisation de vendre, au Parc de l'Anse, ses légumes et pommes une fois par semaine de la mi-juillet à la fin octobre 2018;

ATTENDU QUE la municipalité trouve cette demande intéressante et pourrait être intéressée par toute autre demande similaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Marie Diament et Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

2018-07-189

QUE le conseil municipal autorise la demande de l'entreprise d'économie sociale *La Manne Rouge, je récolte* de vendre des légumes et des pommes dans le stationnement du Parc de l'Anse les jeudis de 16h00 à 18h00. Une entente spécifiant les conditions devra être signée avec l'entreprise.

20. Demande de continuation des travaux au 560 route du Fleuve

ATTENDU QUE la municipalité a émis un permis de construction le 19 janvier 2017 et un renouvellement de permis de construction le 4 avril 2018;

ATTENDU QUE la municipalité a émis le renouvellement de permis de construction suite à la présentation par le représentant de la propriétaire d'un calendrier de travaux pour l'année 2018 qui prévoyait que la toiture serait complétée à la fin mai, que le terrain serait nivelé au début juin, que les fenêtres seraient installées au début juin, pour ensuite faire le revêtement extérieur à la mi-août;

COMSIDÉRANT QUE, à ce jour, aucun des travaux prévus dans le calendrier n'ont été débutés;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Jacqueline Poirier et Claude Caron respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

2018-07-190

QUE le conseil municipal demande à la propriétaire de reprendre les travaux de construction d'ici les 15 prochains jours et de les continuer sans interruption, sans quoi la municipalité prendra des procédures légales appropriées.

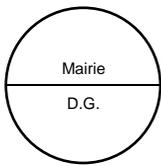
21. Révision du plan et des règlements d'urbanisme

Le conseil municipal entend reprendre le processus d'adoption du plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme. Une nouvelle assemblée publique de consultation devrait se tenir le 27 août 2018. Un avis public sera fait pour publiciser la tenue de cette assemblée deux semaines avant la date prévue.

22. Suivi sur le projet de restauration de l'habitat côtier de l'Anse-du-Portage

La première étape de plantation au niveau du marais s'est déroulée à merveille dans la semaine du 11 juin 2018. Plus de 30 000 plants de spartine alterniflore ont été transplantés en un temps record.

La deuxième phase se déroulera du 3 au 11 juillet prochain. La recharge sédimentaire sera mise en place sur la grève. L'ajout de plusieurs tonnes d'un mélange de sable et gravier participera à contrer le déficit en sédiments et rétablir l'équilibre naturel de l'habitat côtier.



No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2018

Durant cette période il faut s'attendre à ce que la circulation sur la route du fleuve soit légèrement perturbée par le passage de camions et la présence d'une machinerie lourde dans le secteur du parc de l'Anse. La circulation devrait s'opérer en alternance entre le 241, route du Fleuve et la petite école de l'Anse. Les travaux seront menés par l'entreprise Transport Pierre Dionne inc. de Saint-Pacôme.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

23. Retour sur la Fête nationale

Un grand nombre de citoyens d'ici et d'ailleurs sont venus fêter la Fête nationale le soir du 23 juin. Des chansonniers, un Food truck et un feu de joie ont fait de cette soirée, tout un événement! Plus de 230 personnes ont participé aux festivités du 23 juin et près de 125 personnes sont venues le lendemain voir les artisans regroupés à la Place de l'église et participer aux glissades de mousse géantes et autres jeux.

24. Activités et événements à venir

- Party piscine le 14 juillet de 11h00 à 16h00 – hot-dogs et crème glacée
- Party piscine le 18 août
- Les concerts du couchant : Bernard April le 4 juillet, Sadaka le 11 juillet, Geneviève Roussel le 18 juillet, Gilles Léveillé le 22 juillet, Entrenous le 25 juillet, Frédéric Gagnon le 1^{er} août ainsi que Sophie Poulin de Courval et Rino Bélanger le 11 août.
- Les sorties du Camp de jour ouvertes à tous : Village Aventuria le 11 juillet, Le Parc du Mont-Citadelle le 18 juillet et la Plage Pohénégamook le 18 juillet.
- Cours de yoga derrière la Bette à Cath les 8 et 22 juillet et le 5 août prochain par Constance Deschênes-St-Pierre; les fonds amassés iront à la Société canadienne du Cancer. S'il pleut, ce sera au gymnase de l'école de Notre-Dame-du-Portage.

25. Retour sur l'ouverture de la piscine retardée

Il y a eu des bris au niveau des filtres, et pour les réparer, des pièces ont été commandées en provenance de l'Ontario. Cela a occasionné un retard d'une semaine sur l'ouverture prévue. La piscine a été ouverte le 30 juin. Une carte cadeau d'invitation pour un(e) ami(e) sera remise aux personnes qui prendront un abonnement.

26. Programmation automne en cours

Appel à tous - si vous avez des idées ou des suggestions à nous faire part pour la programmation d'automne 2018, nous sommes à l'écoute.

VOIRIE, PARC, HYGIÈNE DU MILIEU ET SÉCURITÉ CIVILE

27. Projet de sondage pour le stationnement au Parc de l'Amitié

ATTENDU QUE, à plusieurs reprises, un citoyen a fait part au conseil municipal lors des séances du conseil d'une problématique du manque d'espace pour le stationnement dans la rue;

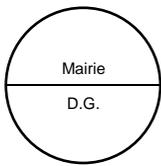
ATTENDU QUE la municipalité aimerait permettre aux résidents du Parc de l'Amitié de se prononcer sur la meilleure option à privilégier sur cette problématique, soit l'option d'interdire ou soit celle de maintenir le stationnement sur la rue du Parc,

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Marie Diament et Claude Caron respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

2018-07-191

QUE le conseil municipal mette en place tout ce qu'il faut pour que les résidents du Parc de l'Amitié viennent donner leur point de vue sur le maintien ou l'interdiction de stationnement dans la rue en complétant un sondage au bureau municipal durant les heures d'ouverture entre le 30 juillet et le 15 août 2018.



No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2018

28. Surveillance de chantier du mur côtier

ATTENDU QUE la municipalité procède à des travaux du mur de soutènement et qu'une surveillance de chantier est nécessaire;

ATTENDU QU'il s'agit d'un contrat de gré à gré qui peut être octroyé sans aucune formalité;

ATTENDU QUE la municipalité se doit, malgré tout, de s'assurer d'une certaine concurrence et de veiller à l'intérêt de tous les contribuables;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de LER est valide et qu'elle est la plus basse, pour un montant de 17 892,25 \$ + taxes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Claude Caron et Jacqueline Poirier, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

2018-07-192

QUE le conseil municipal mandate Vincent More, maire, et Line Petitclerc, directrice générale, à signer le contrat de surveillance du mur de soutènement entre la municipalité de Notre-Dame-du-Portage et LER selon ces termes.

29. Surveillance du chantier de la rue Bérubé

ATTENDU QUE la municipalité procède à des travaux de la rue Bérubé et qu'une surveillance de chantier est nécessaire;

ATTENDU QU'il s'agit d'un contrat de gré à gré qui peut être octroyé sans aucune formalité;

ATTENDU QUE la municipalité se doit, malgré tout, de s'assurer d'une certaine concurrence et de veiller à l'intérêt de tous les contribuables;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de LER est valide et qu'elle est la plus basse, pour un montant de 7 864,75 \$ + taxes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Marie Diament et Jacqueline Poirier, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

2018-07-193

QUE le conseil municipal mandate Vincent More, maire, et Line Petitclerc, directrice générale, à signer le contrat de surveillance de la rue Bérubé, entre la municipalité de Notre-Dame-du-Portage et LER, selon ces termes.

DONS ET PARTICIPATIONS

30. Demande de location de salle gratuite pour une activité au profit de la Société canadienne du Cancer

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de location gratuite pour une activité de levée de fonds au profit de la Société canadienne du cancer (SCC);

CONSIDÉRANT QUE cette demande s'accorde avec la politique en place et que la municipalité désire y contribuer;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Jacqueline Poirier et Marie Diament respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

2018-07-194

QUE le conseil municipal offre gratuitement le gymnase de l'école - pour tenir une activité de yoga pendant 3 jours, soit le 8 juillet, le 22 juillet et le 5 août - et dont les profits iront à la Société canadienne du cancer.

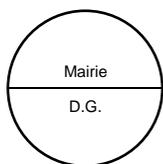
31. Remboursement du prêt temporaire

ATTENDU QUE la municipalité a contracté un prêt temporaire auprès de Desjardins le 12 février 2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'a plus besoin des sommes empruntées pour assurer ses dépenses courantes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Jacqueline Poirier et Marie Diament respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :



No de Résolution ou
Annotation



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2018

2018-07-195

QUE le conseil municipal mandate Line Petitclerc, directrice générale, à rembourser en totalité à l'institution financière Desjardins le prêt temporaire qui avait été contracté le 12 février 2018.

32. Liste des déboursés approuvés pour le conseil ou effectués par délégation – juin 2018

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie des listes sélectives des chèques et des prélèvements de même que le rapport des salaires nets pour le mois et qu'ils en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et appuyé par Marie Diament et Jacqueline Poirier respectivement, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

2018-07-196

QUE toutes les autorisations de dépenses et des déboursés effectuées par délégation soient approuvées pour un montant totalisant 372 822,92 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS / RÉPONSES ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

33. Période de questions / réponses facultatives

Des citoyens adressent leurs questions au conseil municipal. Le conseil municipal répond dans la mesure du possible et met en charge sa directrice générale d'effectuer le suivi des questions demeurées sans réponse.

34. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Marie Diament, l'assemblée est levée à 20 h 40.

Vincent More
Maire

Line Petitclerc
Directrice générale / secrétaire-trésorière